



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20926/Add.1
20 juin 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session

**RAPPORT DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL CHARGE DE SURVEILLER LA FOURNITURE
ET LA LIVRAISON DE PETROLE ET DE PRODUITS PETROLIERS A L'AFRIQUE DU SUD**

Additif

1. Au paragraphe 2 de sa résolution 44/27 H du 22 novembre 1989, l'Assemblée générale a pris acte de l'intention qu'avait le Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud, conformément au paragraphe 44 de son rapport 1/ de présenter à l'Assemblée générale lors de sa quarante-quatrième session, un rapport d'activité sur l'avancement de son enquête sur les navires ayant fait escale en Afrique du Sud.
2. Dans sa lettre d'envoi, le Président du Groupe intergouvernemental a demandé que ce rapport d'activité soit publié comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Le rapport en question a été publié en tant qu'additif au Supplément No 44 des Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session (A/44/44/Add.1).

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session, Supplément No 44 (A/44/44).